

## Les jours de collecte

<p>Papier et emballages recyclables</p>  <p><b>Samedi</b></p>	<p>Verre</p>  <p><b>3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois</b></p>	<p>Ordures ménagères</p>  <p>Contenant libre De préférence noir ou gris, pour ne pas confondre avec les autres flux (tri et verre).</p> <p><b>Mardi</b></p>
--	--	--

**Déchets végétaux\***

**D'avril à octobre : tous les vendredis**

**Les autres mois :**  
 janvier : 6 et 27  
 février : 17  
 mars : 10 et 24  
 novembre : 10 et 24  
 décembre : 22

**Encombrants**

 Pour rappel, les déchets électriques ne sont pas acceptés lors de la collecte des encombrants.

**8 mars  
23 juin  
25 septembre  
6 décembre**

**ATTENTION !**  
 Les collectes des déchets sont assurées les jours fériés, à l'exception du 1<sup>er</sup> mai (reportées au 2 mai au matin).  
 Merci de sortir vos bacs la veille à partir de 19h ou le matin avant 6h et de les rentrer le plus tôt possible après la collecte.

\* Location d'un bac : 40 euros par an



Conception : Direction de la Communication CAD  
 746, rue Jean-Perrin, Parc d'activités de Douai-Dorignies  
 BP 300, 59 351 Douai cedex.



## 1, 2, tri, c'est parti !

<p><b>PAPIER ET EMBALLAGES RECYCLABLES</b>              A placer dans votre bac ou sac de tri</p>  <p><small>Pressez vite de vider vos emballages de leur contenu.</small></p>	<p><b>Déchets REFUSÉS</b>              A jeter avec les ordures ménagères</p> <p>Pensez au compostage</p> 
---	---

<p><b>VERRE</b>              A déposer dans votre bac à verre</p>  <p><small>Pressez vite de débarrasser les bouteilles, couvercles et capsules de la verre des emballages de leur contenu.</small></p>	<p><b>REFUSÉS</b>              A déposer en déchèterie</p> 
--	--

**Déchets VÉGÉTAUX**



**3 possibilités :**

- compostage individuel
- dépôt en déchèterie
- Mise à disposition payante d'un bac à déchets végétaux

**A déposer en DÉCHÈTERIE**

